

DECRET N° 2006-538 DU 06 OCTOBRE 2006

Chargeant Monsieur Théophile MONTCHO,
Ministre de la Culture, des Sports et des Loisirs
de l'intérim de Monsieur Jocelyn DEGBEY,
Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau
pour compter du 06 Octobre 2006

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** La Proclamation 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU** Le Décret N°2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n°2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- VU** Le Décret N°2006-537 du 06 Octobre 2006 chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre du Développement, de l'Economie et des Finances de L'intérim du Président de la République pour compter du 06 Octobre 2006.

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du **06 octobre 2006**, Monsieur **Théophile MONTCHO, Ministre de la Culture, des Sports et des Loisirs** est chargé de l'intérim du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 06 octobre 2006

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent
Le Ministre du Développement, de l'Economie
et des Finances assurant l'intérim,

Pascal Irénée KOUPAKI